

Rappel de la procédure de dépôt des candidatures et de la procédure électorale

- Toute candidature au CD doit être envoyée en recommandé avec accusé de réception par mail (sle-bail@club-internet.fr) 15 jours francs avant la date de l'élection.

Soit pour le 03 janvier 2013 dernier délai, le jour de l'Assemblée Générale et le jour d'expédition de candidature ne sont pas pris en compte dans le décompte des jours fixant la date limite de dépôt de candidature, le cachet de la poste fait foi.

- Le nombre de postes à pourvoir est de 15 minimum.
- Le pourcentage de féminines éligible étant de 18 % le nombre de postes minimum réservé à celle-ci est de 3.
- Le 19 janvier 2013 l'AG élira le CD.
 - o Seront d'abord élus les trois féminines ayant obtenu le plus de voix.
 - o Dans la liste restante les 12 personnes (hommes et femmes) ayant obtenus le plus de voix seront élus également.
- Le CD ainsi élu se retirera pour choisir un candidat à la présidence de la Ligue.
- Le CD retournera devant l'AG pour proposer l'élection du président désigné.
- Dans le mois qui suivra l'AG le président de Ligue désignera les présidents de commission.
- Les présidents de commission ont alors un mois pour proposer la composition de leur commission au président qui validera.

Espérant qu'ensemble nous fassions encore progresser nos pratiques, je vous demande de bien vouloir croire en ma considération dévouée.



LIGUE REGIONALE DE
TRIATHLON
PICARDIE